AKTO renouvelle la présidence et la composition de son Conseil d'administration

Paris, le 2 avril 2025. L'opérateur de compétences des branches professionnelles des services annonce le renouvellement de ses instances paritaires à l'occasion du Conseil d'administration tenu ce jour. Conformément au principe d'alternance paritaire entre collèges, Jean HEDOU (FO) et Laurent BARTHELEMY (UMIH) ont été respectivement élus Président et Vice-président de l'OPCO. Cette nouvelle gouvernance s'inscrit dans la continuité de la défense du modèle paritaire, après une année 2024 où les objectifs de soutien à la formation des salariés et aux parcours en alternance ont été dépassés et où les ambitions pour 2025 restent fortes. Une stabilité souhaitée par les 27 branches professionnelles composant l'OPCO, dans un contexte d'incertitude budgétaire en matière d'emploi-formation.

Composition de la nouvelle gouvernance

Jean Hédou, Président d'AKTO

Issu du collège salarié, le nouveau Président d'AKTO, Jean Hédou, a commencé comme apprenti dans le domaine du bâtiment en s'impliquant activement dans l'action syndicale. En 2004, il est élu Secrétaire général de la Fédération Force Ouvrière de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO), qu'il a dirigée pendant plus de 15 ans. Parallèlement, il est devenu administrateur du FAF Propreté et de l'OPCA Transports et Services. Il participe à la gouvernance de l'organisme de certification de la branche de la propreté : OC Propreté. Il est membre du conseil d'administration d'AKTO depuis sa création et a occupé les fonctions de Président d'AKTO de 2021 à 2023, puis de Vice-président de 2023 à 2025.

Jean Hédou, Président d'AKTO, déclare : *« Nous pouvons être fiers du chemin parcouru qui a porté ses fruits de façon évidente en 2024 avec une augmentation de 10 % du nombre de contrats d'alternants et de 7 % du nombre de salariés formés. C'est autant de salariés, souvent de premier niveau de qualification, que nous aidons à découvrir les métiers des services et à accéder à l'emploi. Je reste déterminé à poursuivre cet engagement d'utilité économique et sociale au service des entreprises et des salariés de nos 27 branches professionnelles, que seul le paritarisme de gestion permet, et j'en appelle à la mobilisation pour la défense des ressources nécessaire à l'atteinte de nos missions. »*

Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO

Issu du collège employeur, Laurent Barthélémy, élu Vice-président d'AKTO, dispose d'une expérience de longue date au sein de la branche hôtellerie-restaurations.
Formé par apprentissage pour devenir cuisinier, il a repris l'entreprise familiale établie dans le Médoc. Engagé très tôt au sein de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), il devient président de l'UMIH Nouvelle-Aquitaine en 2015 et s'investit dans le paritarisme de gestion en devenant Vice-Président du FAFIH en 2017.

Depuis 2018, il préside également le CERTIDEV, l'organisme certificateur pour les branches liées aux activités d'hébergement et de restauration. En 2021, il devient Vice-président d'AKTO, puis Président de 2023 à ce jour. En parallèle de son engagement associatif en faveur de l'OPCO, il est nommé Président de la branche Saisonniers à l'UMIH en mars 2023 et préside les travaux de la commission formation de l'organisation patronale.

Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO, déclare : *"Je m'inscris dans la continuité de notre action menée avec M. Hédou depuis ces dernières années qui nous a permis de consolider les fondements d'AKTO, opérateur de compétences de plein exercice au service de nos 27 branches professionnelles des services. Malgré la diversité de nos secteurs, nous sommes arrivés à construire un collectif qui fonctionne autour d'enjeux communs, qui se déclinent par des actions adaptées aux réalités de chaque branche. Je suis particulièrement fier de ce que nous avons pu mettre en place dans chacun des territoires à l'appui des Commissions paritaires régionales interbranches (CPRI) et dans les territoires ultra-marins au travers des COP, en particulier autour du rôle d'OPCO unique que nous jouons sur plusieurs de ces territoires. »*

Composition du Bureau

Le nouveau bureau, installé pour une période de deux ans, est composé de :

- **Président : Jean HEDOU (FO)**
- **Vice-président : Laurent BARTHELEMY (UMIH)**

- **Trésorier : Patrick TUPHE (Prism'emploi)**
- **Trésorier adjoint : Raphaël CACCIA (CFDT)**
- **Secrétaire : Marie VALLON (CGF)**
- **Secrétaire-adjoint : Daniel PELTIER (CFTC)**
- **Jamil AIT IDIR (CGT)**
- **Cécile BONNAY (FEP)**
- **Thierry BOUKARABILA (FO)**
- **Ousmane CISSAKO (UNSA)**
- **Hélène CLAVE (FNAM)**
- **Esther KALONJI (SNARR)**
- **François DUCLOS (CFE-CGC)**
- **Kenza TKOUTI (MEDEF)**
- **Florent Le COQ (CGT)**
- **Cédric PAULIN (GES)**

presse : akto@tbwa-corporate.com
Pierre-Yves Gallety – 06 42 98 71 47
Julia Djimet – 06 45 68 42 72

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 394 000 entreprises, parmi lesquelles 88 % de TPE et 6 Millions de salariés. En 2024, 149 000 nouveaux alternants ont été accompagnés, plus de 566 000 salariés ont bénéficié d'une formation et 12 000 demandeurs d'emploi ont suivi un parcours de formation en lien avec un métier clé dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi collective. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire dans l'hexagone et Outre-mer dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.